

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00257

Numéro SIREN : 800 502 940

Nom ou dénomination : BOIS DU CANIGOU

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/008531

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*04

Désignation de l'entreprise		SAS BOIS DU CANIGOU			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		ROUTE DE PRADES 66320 FINESTRET					
SIRET		8 0 0 5 0 2 9 4 0 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 1			
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012	
		Autres *		014	2 025	016	124
	Immobilisations corporelles*		028	803 184	030	386 874	416 310
	Immobilisations financières * (1)		040	15	042		15
	Total I (5)		044	805 224	048	386 998	418 226
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	13 015	052	13 015
		Marchandises *		060	359 909	062	359 909
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	62 161	066		62 161
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	12 603	070	12 603
		Autres* (3)		072	24 129	074	24 129
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	153 191	086		153 191
	Charges constatées d'avance*		092	416	094		416
Total II		096	625 423	098		625 423	
Total général (I + II)				110	1 430 648	112	386 998
						1 043 650	
PASSIF				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			1 000	
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			100	
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			54 765	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			13 147	
	Provisions réglementées		140				
Total I		142			69 012		
Provisions pour risques et charges		154					
Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			241 661	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			107 388	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 599 644)		172			625 590	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176			974 638		
Total général (I + II + III)				180		1 043 650	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	40 981	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	11 500	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS BOIS DU CANIGOU** Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412	2 025	414		416	2 025	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	90 390	422	2 962	424		426	93 352	
	Constructions	430	40 447	432	9 416	434		436	49 863	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	459 533	442	23 673	444	9 775	446	473 430	
	Installations générales agencements, aménagements divers	450	40 382	452	2 905	454		456	43 287	
	Matériel de transport	460	150 229	462		464	7 525	466	142 704	
	Autres immobilisations corporelles	470	549	472		474		476	549	
Immobilisations financières		480	15	482		484		486	15	
TOTAL		490	781 544	492	40 981	494	17 300	496	805 224	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502	124	504		506	124	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	35 019	512	9 447	514		516	44 465	
	Constructions	520	16 683	522	4 047	524		526	20 731	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	174 968	532	62 610	534	9 775	536	227 803	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	27 949	542	4 155	544		546	32 105	
	Matériel de transport	550	49 809	552	18 958	554	7 525	556	61 242	
	Autres immobilisations corporelles	560	418	562	110	564		566	528	
TOTAL		570	304 847	572	99 451	574	17 300	576	386 998	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	GROUP	2	MITSUBISHI	3	4	5
		ELECTROGENE		CANTER			
	6		7		8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1	9 775	9 775		1 500	1 500								
2	7 525	7 525		10 000	10 000								
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	17 300	580	17 300	582	11 500	584	11 500	586	11 500	588	11 500	590
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583	594	595				
TOTAL		596	11 500	598	11 500	599	11 500	601	11 500	602	11 500	603	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BOIS DU CANIGOU

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	2 602
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	2 602
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée			374	87 529
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	59 538
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

BOIS DU CANIGOU
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Prades Can de las Cireras
(66320) FINESTRET

RCS PERPIGNAN 800 502 940

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 13 146.55 comme suit :

-en totalité au compte « Autres Réserves » : 13 146.55 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » sera égal à la somme de 67 911.87 euros et les capitaux propres de la Société seront égaux à la somme de 69 011.87 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président/ Jean-Luc DUBAIL

